

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT ET UN DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Domart-sur-la-Luce sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 40
dont suppléé

Membres représentés : 9

Votants : 49

Date de la convocation
15 décembre 2023

Secrétaire de séance :
Philippe MAROTTE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle
Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémie, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, BERTHE Pascal, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, WABLE Vincent, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de M. BLIN Nicolas, M. LECOINTE Jean-Noël de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de de CAFFARELLI Christian, M. DOVERGNE Alain de Mme PREVOST Anne-Marie, M. HEYMAN Christophe de M. CHANTRELLE Brice, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, TEN Franck, JUBERT Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, CHANTRELLE Brice, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2023

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE 3

BUDGET ANNEXE BA RASPE – DECISION MODIFICATIVE 3

BUDGET ANNEXE BA RAPSA – DECISION MODIFICATIVE 4

BUDGET ANNEXE ZONE DE MOREUIL – DECISION MODIFICATIVE 2

BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE – DECISION MODIFICATIVE 3

Rapport de M. Dominique LAMOTTE, Vice-Président Finances

Vu la délibération 2023_13.04.05 feuillet 676 du Conseil Communautaire en date du 13 avril 2023, relative aux votes des Budgets Primitifs 2022 – Budget Principal et Budgets Annexes de la CCALN,

Vu la délibération 2023_06.07.02 feuillet 696 du Conseil Communautaire en date du 06 juillet 2023, relative notamment aux DM1 du BP 2023 Budget principal, DM1 du BP 2023 Budget Annexe Petite Enfance, DM1 du BP 2023 Budget Annexe RAPSA, DM1 du BP 2023 Budget Annexe RASPE,

Vu la délibération 2023_19.10.04 feuillet 738 du Conseil Communautaire en date du 19 octobre 2023, relative à la DM2 du BP 2023 Budget Annexe RAPSA,

Vu la délibération 2023_30.11.03 feuillet 749 du Conseil Communautaire en date du 30 Novembre 2023, relative aux DM2 du BP 2023 Budget Principal, DM2 du BP 2023 Budget Annexe Petite Enfance, DM1 du BP 2023 Budget Annexe Zone du Santerre, DM1 du BP 2023 Budget Annexe Zone de Moreuil, DM1 du BP 2023 Budget Annexe Zone du Val de Noye, DM3 du BP 2023 Budget Annexe RAPSA et DM2 du BP 2023 Budget Annexe RASPE,

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir un risque ou une charge qui va générer une sortie de ressources vis-à-vis d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente. Dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, la constitution des provisions pour

les créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation. Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, une provision doit être constituée par délibération, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé à partir des éléments communiqués par le comptable public.

Sur la base des annexes 1, 2 et 3 (Etat des restes à recouvrer – Evaluation des provisions) et autres éléments communiqués par les Finances publiques, il y a lieu de régulariser les écritures budgétaires par voie de DM3 BP 2023 du Budget Principal, de DM 3 BP 2023 du BA RASPE, de DM 4 BP 2023 du BA RASPE ;

Au regard d'une panne occasionnant le remplacement d'un matériel informatique, il y a lieu par voie de DM3 BP 2023 BA PETITE ENFANCE de régulariser les écritures budgétaires,

En raison de la régularisation d'un arrondi de TVA, il y a lieu par voie de DM2 BP 2023 BA ZONE DE MOREUIL de régulariser les écritures budgétaires,

Compte tenu des opérations de cession des terrains et des opérations de stock à régulariser, il y a lieu par voie de DM2 BP 2023 BA ZONE DU SANTERRE de régulariser les écritures budgétaires,

En accord avec M. le Conseiller aux Décideurs Locaux,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 49) le Conseil communautaire :

- Entérine par voie de Décisions Modificatives les ajustements budgétaires suivants :

BUDGET PRIMITIF 2023 – DM 3 BUDGET PRINCIPAL

● **Dépenses de Fonctionnement**

68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 6817 - Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	+ 4 985 €
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES 6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 2 273 €
11- CHARGES DE GESTION COURANTE - 6188 Autres Frais Divers	- 7 258 €

BUDGET PRIMITIF 2023 – DM 3 BA RAPSE

● **Dépenses de Fonctionnement**

68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 6817 - Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	+ 4 641 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	- 4 641 €

BUDGET PRIMITIF 2023 – DM 4 BA RAPSA

● **Dépenses de Fonctionnement**

68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 6817 - Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	+ 6 825 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	- 660 €
11- CHARGES DE GESTION COURANTE – 611 Contrat de prestations de services	- 6 165 €

BUDGET PRIMITIF 2023 – DM 2 BA ZONE DE MOREUIL

● **Dépenses de Fonctionnement**

65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - 65888 – Autres (régularisation arrondi de TVA)	+ 1 €
11- CHARGES DE GESTION COURANTE –6287 - Rembts de frais 62871 - A la collectivité de rattachement	- 1 €

BUDGET PRIMITIF 2023 – DM 3 BA PETITE ENFANCE● **Dépenses de d'investissement :**

23 – Immobilisations corporelles en cours – 2313 Constructions :

- 4 660.00 €

21 – Autres immobilisations corporelles – 2183 Matériel de bureau et matériel informatique : + 3 450.00 €

21 – Autres immobilisations corporelles- 2184 Mobilier :

+1 210.00 €

BUDGET PRIMITIF 2023 – DM 2 BA ZONE DU SANTERRE● **Dépenses d'Investissement**

3555-040 (Terrains aménagés) :

658 183.42 €

● **Recettes d'Investissement**

3555-040 (Terrains aménagés) :

668 943.42 €

● **Dépenses de Fonctionnement**

71355-042 (Variations de stocks) :

668 943.42 €

6188 Autres frais divers – Chapitre 11 : Charges à caractère général :

- 10 760 €

● **Recettes de Fonctionnement**

71355-042 (Variations de stocks) :

658 183.42 €

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Finances à signer tous documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 21 décembre 2023

à Domart sur la Luce

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 27/12/23

Affiché le 28/12/23

Le Président,

Alain DOVERGNE





IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 13/12/2023

Présenté par le Président ,
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
27/12/2023, et de la publication le 28/12/2023

A AILLY SUR NOYE, le 27/12/23



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67 Nombre de membres présents: 40 Nombre de suffrages exprimés : 49 VOTES - Pour : 49 Contre : Abstentions : Date de convocation : 13/12/2023 Présenté par le Président , A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023 le Président , Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023 Les membres du Conseil Communautaire,		
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le <u>27 / 12 / 2023</u>, et de la publication le <u>28 / 12 / 2023</u> A AILLY SUR NOYE, le <u>28 / 12 / 23</u>		

Communauté de Communes Ailly-sur-Noye

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents:	40
Nombre de suffrages exprimés :	49
VOTES	
Pour :	49
Contre :	
Abstentions :	

Date de convocation : 13/12/2023

Présenté par le Président ,
A DOMART SURLA LUCE, le 21/12/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A DOMART SURLA LUCE, le 21/12/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27 / 12 / 23, et de la publication le 28 / 12 / 23

A AILLY SUR NOYE, le 27/02/73





IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES Pour : 49
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 13/12/2023

Présenté par le Président ,
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
27/12/23, et de la publication le 28/12/23

A AILLY SUR NOYE, le 27/12/23



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 13/12/2023

Présenté par le Président ,
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023

Les membres du Conseil Communautaire,



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
27 / 12 / 23, et de la publication le 28 / 12 / 23

A AILLY SUR NOYE, le 27 / 12 / 23



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents:	40
Nombre de suffrages exprimés :	49
VOTES	
Pour :	49
Contre :	0
Abstentions :	0

Présenté par le Président ,
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
A DOMART SUR LA LUCE, le 21/12/2023

Les membres du Conseil Communautaire

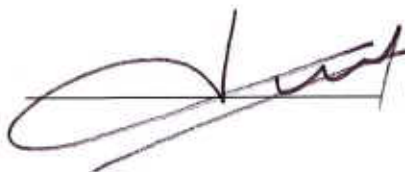
A AILLY SUR NOYE, le 27/12/23



SEANCE DU JEUDI 21 DECEMBRE 2023 à 18 H 30
à la SALLE DES FETES DE DOMART SUR LA LUCE

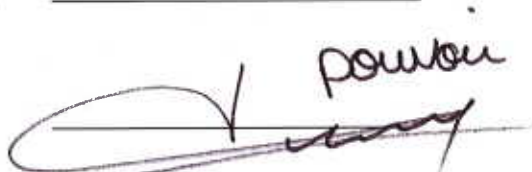
AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre



PATRICE-BOURDELLE Christine

BLIN Nicolas



DOUAY Sonia



LECOINTE Jean-Noël



ROSE Maryse-Corrinne



MARCEL Marie-Hélène

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves



DESROUSSEaux Eric



AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles

AUBVILLERS (1 délégué) MENARD Sergine



BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert



BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel



BRACHES (1 délégué)

CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène

CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian

excusé pour avoir à
M. VAN OOTEGHEM

CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel



COTTENCHY (1 délégué)

GAWLIK Jérémy



COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas



DEMUIN (1 délégué)

DOVERGNE Alain



DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël

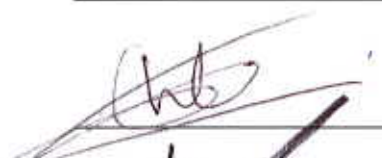


DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne

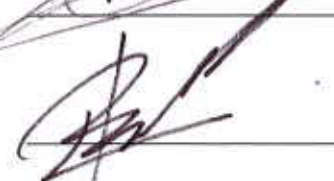
ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain



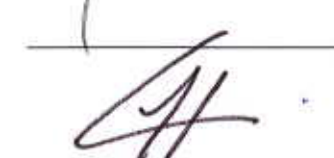
FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël



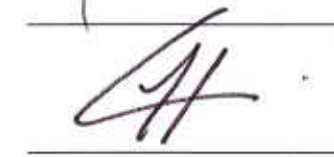
FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger



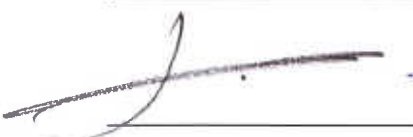
FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert



FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert



FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck

GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie

excusée pour
M. Douvergne

GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique

HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice

présent à la
réunion

HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick

HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier

HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick

BERTOUX Julia

IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal

JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy

LA FALOISE (1 délégué)

BOQUET Cédric

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

DARCIS Philippe

LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier

LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André

DAMAY Jean-Michel

LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice

HEYMAN Christophe

LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne

MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis

MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul

MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique

COLOMBEL Aurélie

Excusée

NOCHEZ Didier

RAMON Marie-Gabrielle

DEMOUY Bertrand

PARENTY Vincent

RIQUIER Ludivine

LOGEART Johan

GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie

MOREUIL (11 délégués) suite

Envoyé en préfecture le 08/01/2024

Reçu en préfecture le 08/01/2024

Publié le

S²LOW

ID : 080-200070969-20231221-2023_2112_09_5B-BF

MEGLINKY Philippe



MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel



QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne



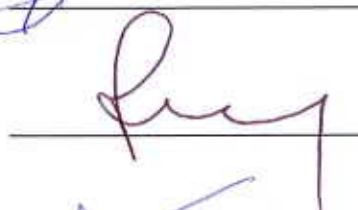
ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel



ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice



SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent



SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky



THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe



THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique



VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel

